

General conditions of sale and supply

Les présentes conditions régissent toutes les ventes et fournitures de produits, matériels et dossiers de conception ELMA Electronic (les " Produits ELMA ") commercialisés par ELMA Electronic France SA (" ELMA F "). Elles prévalent sur toute condition d'achat et ne pourront être modifiées que par accord écrit et signé par ELMA F. L'envoi d'une commande à ELMA F emporte acceptation des présentes.

1. Propriété et Risques

Les risques de dommages et/ou de perte sont transférés au client au moment de la remise au transporteur. La propriété des Produits ELMA est transférée au client dès le paiement intégral dudit matériel. Le transfert de propriété s'entend au matériel vendu, à l'exclusion des logiciels, informations et autres droits ou éléments incorporels qui demeurent la propriété de ELMA F ou de ses concédants.

2. Taxes, Droits et Transport

Les prix sont stipulés hors taxe, sur la base des tarifs en vigueur à la date de la commande, et sont exclusifs de tout autre droit ou impôt, ainsi que de tout prélèvement administratif exceptionnel et/ou temporaire, dont le paiement incombe au client. Sauf accord, la méthode de transport est choisie par ELMA F, et le transport est à la charge du client et sera facturé au client si ELMA F le paie d'avance.

3. Prix et Conditions de Paiement

(A) Sauf disposition écrite contraire, tout devis reste valable pendant trente (30) jours calendaires à compter de sa date d'émission. Les prix applicables au moment de la commande restent valables à la livraison du produit commandé si celle-ci a lieu dans un délai de six (6) mois à partir de la date de commande, nonobstant changement de tarif.

(B) Le paiement s'effectue en Euros.

(C) L'ouverture d'un compte client s'effectue lors de la première commande qui fait l'objet d'un paiement immédiat à la commande. Toute ouverture de compte est entérinée après une période de trois mois pendant laquelle tout paiement s'effectue à la commande.

(D) À l'issue de cette période, la facture est payable dans les 30 jours suivant la date de facturation, la facture étant établie à la date d'expédition partielle ou totale. Il n'y a pas d'escompte pour paiement anticipé. 1) Tout retard de paiement entraîne, après mise en demeure restée infructueuse, le versement d'un intérêt de 1,5% par mois de retard ou d'un intérêt sur la base du taux légal pratiqué par la Banque Centrale Européenne si, après avoir été majoré de 3 points, celui-ci est supérieur à 1,5% par mois. 2) Tout retard de paiement bloque la livraison éventuelle de toute autre marchandise ainsi que l'accès au support technique de ELMA F ; la fermeture du compte est immédiate et la condition C s'applique de nouveau aux commandes en cours et nouvelles. 3) L'absence de commande pendant 6 mois à dater de l'ouverture de compte entraîne la clôture de celui-ci et la condition C s'applique de nouveau.

4. Commande

Une commande n'est valable que lorsqu'elle est acceptée par écrit par un représentant dûment autorisé de ELMA F. Les commandes et les contrats conclus entre ELMA F et le Client ne sont pas cessibles.

5. Livraison

La livraison en France métropolitaine s'effectue à l'adresse indiquée sur la commande. Toute modification de cette adresse peut entraîner des frais supplémentaires facturés au client. L'expédition des Produits ELMA est organisée par le centre de distribution de ELMA F, pour que la livraison soit effectuée à la date de livraison demandée par le client ou à la date la plus proche possible.

ELMA F informera le client de la date prévisible d'expédition des Produits ELMA . hors de l'acceptation de la commande. ELMA F se réserve le droit d'effectuer des livraisons partielles. Toute erreur dans les quantités livrées doit être dénoncée à ELMA F dans les 15 jours suivant l'expédition. À défaut, la quantité livrée est réputée conforme à la commande.

6. Garantie

Les Produits consistant dans du matériel (hardware) sont garantis contre tout défaut matériel ou de fabrication pour une période limitée à partir de la date d'expédition par ELMA F du Produit au client (" Date d'expédition "), définie comme suit : 6 mois pour les Produits fonds de panier et systèmes, 1 an pour les Produits ELMASET et Composants rotatifs ; 90 jours pour les câbles. Toute réexpédition des produits sous garantie est à la charge du client et doit être affectée d'un numéro ARM (Autorisation de Retour de Matériel) attribué par ELMA F Après examen et test du Produit réexpédié, si ELMA F en conclut que ledit produit n'est pas défectueux, ELMA F en informe le client ; le produit lui est alors réexpédié à ses frais et le client se voit facturer des frais d'examen et de test. La présente garantie ne couvre pas les défauts du Produit résultant d'un accident ou d'une mauvaise utilisation, application ou configuration par le client, ou d'une réparation ou maintenance non autorisée.

7. Modes de Réparation

La seule obligation de ELMA F en application de la précédente garantie sera, au choix de ELMA F, le remboursement du prix payé, la réparation ou le remplacement du Produit défectueux, sous réserve que ELMA F se voie notifier ces défauts par écrit pendant la période de garantie applicable. Le client ne peut intenter une action en justice aux fins d'obtenir l'un de ces modes de réparation plus d'un an après l'apparition du défaut concerné.

8. Retour du Produit/Annulation/Modification de Commandes

Le client peut retourner les Produits commandés pendant quinze (15) jours à partir de la date d'expédition. Tous les Produits doivent être retournés dans leur emballage d'origine. Le client devra alors payer des frais de restokage et/ou de reconditionnement égaux à 50 Euros minimum (ou à sa contre-valeur dans la monnaie de paiement) ou à 20% du prix de chaque produit retourné, si cette somme est supérieure. Aucun retour ne sera accepté après expiration de cette période de 15 jours. Lorsque des équipements ou services spécifiques sont concernés, tout travail effectué ou en cours reste à la charge du client ; néanmoins, ELMA F prendra les mesures nécessaires pour réduire les frais encourus sur réception d'une notification d'annulation du client. Toute réexpédition des produits est à la charge du client et doit être affectée d'un numéro ARM (Autorisation de Retour de Matériel) attribué par ELMA F. ELMA F peut mettre fin à toute commande si une des déclarations faites par le client est fautive ou trompeuse. Les modifications de commandes ne produisent effet que si elles sont confirmées par écrit par un représentant de ELMA F

9. Exclusion de toute autre Garantie

Sous réserve des dispositions expresses qui précèdent, les produits ELMA sont fournis " en l'état " sans garantie supplémentaire, expresse ou implicite d'aucune sorte, incluant notamment toute garantie de commercialisation, d'aptitude à une fin particulière, ou toute autre garantie résultant de pratiques ou de relations commerciales. ELMA F ne certifie pas ni ne garantit l'utilisation des produits ou ses résultats en termes d'exactitude, de précision, de fiabilité ou autres, ELMA F ne garantit pas que le fonctionnement des produits sera ininterrompu et sans erreurs.

10. Dommages Exclus

L'entière responsabilité de ELMA F, de ses concédants, distributeurs et fournisseurs (incluant leurs dirigeants, employés et agents) est définie ci-dessus. Dans la mesure permise par la loi applicable, ceux-ci ne seront responsables d'aucun dommage, notamment indirect, accidentel, exceptionnel, dérivé, incluant les dépenses, pertes de profits, de placements, d'exploitation ou d'informations ou résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les Produits ELMA, et ce, même s'ils ont été informés de la possibilité de tels dommages. Le client reconnaît que les prix d'achat ou de licence des Produits ELMA prennent en compte cette exclusion. Si cette limitation de responsabilité devait être écartée conformément à la loi applicable, la responsabilité de ELMA F ne pourra excéder la contre-valeur de 50.000 euros ou le prix d'achat du produit incriminé, si ce dernier est plus élevé.

11. Avertissement

(1) Les Produits ELMA ne sont pas conçus avec des composants et suivant des méthodes de tests prévus pour assurer un niveau de fiabilité convenant à leur utilisation en relation avec des matériels chirurgicaux ou pour constituer des éléments importants d'un système de support médical dont la défaillance pourrait être à l'origine de blessures ou de traumatismes importants sur un être humain.

(2) Dans toute application, le fonctionnement d'un produit logiciel peut être contrarié par certains facteurs, notamment les fluctuations d'alimentation électrique, les dysfonctionnements du matériel informatique, le fonctionnement des systèmes d'exploitation, compilateurs et logiciels mis en place pour son développement, les erreurs d'installation, les incompatibilités logicielles et matérielles, les défaillances et mauvais fonctionnements de l'électronique de surveillance ou de contrôle, les arrêts intermittents des systèmes électroniques (matériels et/ou logiciels), l'absence de précautions d'usage ou les mauvaises utilisations, ou les erreurs commises par l'utilisateur ou le concepteur (ci-après les "défaillances systèmes"). Une application dans laquelle une défaillance système engendrerait un risque d'atteinte aux biens ou aux personnes (incluant le risque de blessures corporelles et de décès), ne doit pas être dépendante d'un seul système électronique, en raison du risque de défaillance système. Pour éviter tout dommage, blessure ou décès, l'utilisateur ou le concepteur doit prendre toutes les précautions nécessaires à la protection contre les défaillances systèmes, incluant notamment des mécanismes de sauvegarde et de rupture d'alimentation. Le système informatique de chaque utilisateur final étant adapté à ses besoins et présentant des différences par rapport aux plates-formes de test ELMA, et un utilisateur ou un concepteur d'application pouvant utiliser des produits ELMA en combinaison avec d'autres produits d'une façon non prévue par ELMA, l'utilisateur ou le concepteur d'application est responsable de la vérification et de la validation de la conformité du produit à ses besoins à chaque fois qu'un produit ELMA est incorporé dans un système ou une application, incluant, notamment, la conception, le procédé et le niveau de sécurité appropriés d'un tel système ou application.

12. Force Majeure

ELMA F ne sera tenu, en aucun cas, responsable d'une inexécution ou d'un retard de livraison dû à une raison qui échappe à son contrôle, notamment à un acte de l'autorité publique, à une catastrophe naturelle, à un acte du client, à des problèmes de transport, de pénurie d'énergie ou de composants ou à des conflits du travail. Dans cette hypothèse, ELMA F pourra annuler les commandes concernées sans que sa responsabilité puisse être engagée envers le client.

13. Atteinte aux Droits de Propriété Intellectuelle

ELMA F assurera, à ses frais, la transaction et/ou la défense de toute réclamation ou action à l'encontre du client fondée sur la violation par les Produits ELMA ou leur utilisation, de droits de propriété intellectuelle (y compris secrets de fabrication ou de commerce) détenus par des tiers, et relèvera le client indemne de toute condamnation à des dommages et intérêts, sous réserve que (i) cette demande ne résulte pas de l'utilisation d'un Produit ELMA en combinaison avec un autre produit ou d'une modification d'un Produit ELMA (ii) le client notifie sans délai à ELMA F une telle réclamation ou action, (iii) le client coopère avec ELMA F dans l'élaboration de la défense et lui en laisse l'entière maîtrise. Si le Client apporte à ELMA F l'assistance, les pouvoirs et les informations nécessaires à la défense ou à la transaction par ELMA F de cette demande, ELMA F paiera toute condamnation finale à des dommages et intérêts et toute somme transactionnelle et toute dépense encourue de ce fait par le Client, mais ELMA F ne sera pas redevable des arrangements transactionnels obtenus sans son accord écrit préalable. Si le Produit est reconnu contrefaisant et que son utilisation est interdite, ELMA F devra, à son choix, soit (i) concéder au client le droit d'utiliser le Produit, soit (ii) remplacer le Produit par un autre produit non contrefaisant, soit (iii) reprendre le Produit et en rembourser le prix au client. Les présentes dispositions constituent les seuls modes de réparation du client et délimitent l'entière responsabilité de ELMA F en cas de demande ou d'action en contrefaçon de la part de tiers. Cet engagement limité de ELMA F remplace toute autre garantie légale contre l'éviction ou la contrefaçon.

14. Disposition Diverses/Loi Applicable

ELMA F pourra apporter toute modification aux spécifications des produits matériels ou logiciels commandés pour autant que le fonctionnement du matériel n'en soit pas substantiellement affecté. Les présentes conditions sont régies par les lois françaises. Tout litige résultant de leur exécution ou de leur interprétation relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Bourgoin Jallieu.

Elma Electronic France SASU, Villemoirieu